



Signature électronique

Par Lily64

Bonjour, mon entreprise amorce "un virage administratif" et me demande ceci, je cite "d'envoyer ma signature par mail en format png, jpeg ou pdf peu importe (Une simple photo de votre signature fonctionne ou un scan à votre convenance) pour qu'elle soit enregistrée dans le parapheur par le service informatique, afin que lorsque nous signerons nos documents elle s'appose et valide ainsi nos documents."

Je ne pense pas que mon entreprise le ferait mais comment pourrais-je ensuite prouver que c'est bien moi qui signe et non pas eux, en cas de problème ? Comment être sûr que ma signature ne soit pas utilisée par un tiers ? Est-ce une pratique courante ?

Jusqu'à aujourd'hui les documents à signer étaient reçus au format pdf et j'intégrais ma signature moi-même.